



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 23-12-2025 /

Dossier complet le : 30-01-2026 /

N° d'enregistrement : 011120/KK P

1 Intitulé du projet

Demande d'autorisation au titre de la rubrique ICPE 2450 A a) pour une installation d'impression flexographique dans le cadre d'un franchissement de seuil. L'entreprise est installée sur le site depuis 2002 et déjà soumise à déclaration depuis cette date

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

PLACEL CHUPIN

Raison sociale

PLACEL CHUPIN

N° SIRET

86680033700028

Type de société (SA, SCI...)

Sociétés

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

de Cambourg

Prénom(s)

Philippe

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
1.Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), 1D	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

S'agissant d'un franchissement de seuil pour une installation existante déjà soumise a declaration, il n'y a aucun travaux, aucune demolition, aucune construction, aucune augmentation de capacite de production prevues. L'examen au cas par cas est relatif a la demande d'autorisation a effectuer au titre de la rubrique ICPE 2450 A a)

4.2 Objectifs du projet

Regularisation d'un franchissement de seuil encres/solvants au titre de la rubrique ICPE 2450 A a)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Aucun travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Pas de changement dans l'exploitation telle qu'elle est faite depuis 2002

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Suite a cette demande d'examen au cas par cas, un dossier de demande d'autorisation ICPE au titre de la rubrique 2450 A a) va etre depose.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
La société Placel Chupin exerce son activité sur une partie du bâtiment situé au 2 chemin des Plis à Sautron. Les 2 entreprises contigües sont séparées par murs coupe feu. Pas de changement	(7500, m²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 2 Voie : Chemin des Plis

Lieu-dit :

Localité : 2 Chemin des Plis 44880 Sautron

Code postal : 44880 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 1°38'54"O , " Lat. : 47°15'27"N , " "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Point de d'arrivée : Long. : ° , " Lat. : ° , " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Pas de nouveau projet. Parcelle BM 0006 Sautron

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

L'entreprise était précédemment au 12 rue de Plaisance à Nantes depuis 1930. Nous nous sommes installés sur le site de Sautron en 2002 dans un bâtiment existant. Il était occupé par l'imprimerie Chantereau Armoricaïne qui avait été mise en liquidation en 2001. Nous avons repris le site immobilier existant sans modification de bâtiment. Rue de Plaisance, Placel Chupin était déjà déclarée au titre de la rubrique ICPE 2450. Une nouvelle déclaration a été faite en 2002 pour le site de Sautron. Nous avons toujours eu depuis 2002 une activité d'impression flexographie avec 2 lignes d'impressions. Le parc machine impression a été renouvelé avec un changement en 2007 et un autre en 2012. Cela a permis une plus grande productivité et qualité de l'impression. Les quantités d'encre et solvants ont un peu évolué en 23 ans sans

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan au niveau de Nantes Metropole
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	aucun prelevement d'eau. Uniquement sanitaires alimentaires par le reseau public
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	pas de consommation de materiaux
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	pas de consommation de materiaux
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	pas de consommation de materiaux

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Site alimente en eau par le reseau public (usage sanitaires du personnel) et raccorde a l'assainissement public
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Site existant dans une zone industrielle
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Analyse risque incendie Le risque incendie decoule principalement de la quantite de solvants stockes. Les stocks typiques de solvants sont de 15 T dont 3T a l'interieur du batiment et 12 T dans un local exterieur au batiment. Le solvant principal est l'ethanol (70%) puis l'acetate d'ethyle (28%). Les deux autres solvants tres marginaux sont l'ethoxy methanol (1%) et le methoxy (1%).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Site existant
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	COV Des mesures COV ont ete effectuees le 16/12/2025 par la societe Dekra. Le total des flux horaires des lignes 1, ligne 2 et « broirie » (local nettoyage) est de 15.2 kg/h. Ce volume est superieur a la quantite totale de solvants utilises tel qu'il ressort de notre plan de suivi des solvants qui est estime 12.2 kg/h (encres + dilution solvants) Ce chiffre est inferieur car nous avons dans la realite beaucoup d'arrêts machines liés a des démarrages de
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☒	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	Pas de déchets dangereux. Les déchets plastiques sont recyclés. Les déchets non recyclés sont traités en DIB avec un prestataire.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Entreprise située dans une zone industrielle ancienne.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures d'évitement et de réduction : Gestion des émissions atmosphériques Mise en place d'un incinérateur pour réduire les COV issus de l'activité d'imprimerie. Ces COV sont à plus de 97 % des vapeurs d'éthanol qui présente un risque faible pour l'environnement. Gestion des déchets de films plastiques vierges et imprimés Depuis 2020, la totalité des déchets de films est recyclée par un prestataire qui nous les renvoie regranulés pour réutilisation dans des applications de sacs pour le terreau. L'entreprise ne produit donc aucun déchets plastiques directement par son activité. Ces déchets peuvent donc être considérés comme une matière première pour la société. Avant 2020, ces déchets étaient vendus à un recycleur sans réutilisation par nous-même. Autres déchets L'entreprise a mis en place un plan de gestion des déchets Les petites quantités de déchets classes dangereux, c'est-à-dire les « boues d'encre » sont reprises par une entreprise agréée conformément à la réglementation en vigueur. Tous les autres déchets (papier, bois, carton, métal) sont triés et repris par des filières spécialisées. Les DIB sont réduits au strict minimum et une benne est gérée par une entreprise spécialisée. Nuisances sonores L'activité de l'entreprise fait peu de bruit. Les premiers voisins particuliers sont à 220m. Aucune plainte ni remarques de voisins sur ces dernières années. Consommation d'énergie et ressources Un plan est en place pour réduire les consommations d'énergie, c'est-à-dire d'électricité et de gaz de ville. L'intégralité de l'éclairage du site est passée en led. Gestion des eaux Pas de consommation d'eau hors les toilettes du personnel. Les eaux usées et les eaux pluviales sont raccordées au réseau public.

7 Auto-évaluation (facultatif)

 Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous demandons a etre dispenses d'etude environnementale : - La consommation de solvants est d'environ 19 kg/jour donc tres inferieure au seuil de 150 kg/jour. En 2025, la consommation de solvants a ete de 88.122 kg auquel il faut ajouter 30.208 kg contenus dans les encres, ce qui fait un total de 118.330 kg pour l'annee. Ce chiffre est stable par rapport aux annees 2023 et 2024. Il est auditable et certifiable par notre commissaire aux comptes. Ce chiffre comprend bien : les solvants contenus dans les encres, les solvants de dilution des encres et les solvants de nettoyage, donc la totalite des solvants utilises sur le site de Sautron. La societe Placel Chupin ne consomme que tres peu de colles et celles-ci sont « sans solvant ». L'entreprise travaille en 3 x8 heures sur 5 jours. Pour 6.360 heures d'exploitation (265 jours x 24 h), cela fait

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom de Cambourg

Prénom Philippe

Qualité du signataire **President**

À Sautron

Fait le 23-12-2025 / /

Signature du (des) demandeur(s)